

## AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

# Amen Bank

**Siège Social** : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2019.

(En 1000 DT)

Période	3 ème trimestre 2019	3 ème trimestre 2018	au 30 Septembre 2019	au 30 Septembre 2018	au 31 Décembre 2018 (*)
<b>1- Produits d'exploitation bancaires</b>	<b>226 534</b>	<b>202 706</b>	<b>674 230</b>	<b>601 780</b>	<b>829 094</b>
• Intérêts et revenus assimilés	163 867	149 167	480 740	411 623	578 354
• Commissions en produits	28 347	24 198	83 458	74 162	100 753
• Revenus du portefeuille	34 320	29 341	110 032	115 995	149 987
<b>2- Charges d'exploitation bancaires</b>	<b>127 864</b>	<b>117 704</b>	<b>376 713</b>	<b>327 379</b>	<b>454 362</b>
• Intérêts encourus et charges assimilées	123 610	114 977	366 984	319 007	443 226
• Commissions encourues	4 254	2 727	9 729	8 372	11 136
<b>3-Produit net bancaire</b>	<b>98 670</b>	<b>85 002</b>	<b>297 517</b>	<b>274 401</b>	<b>374 732</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>216</b>	<b>506</b>	<b>745</b>	<b>1 576</b>	<b>2 306</b>
<b>5- Charges opératoires :</b>	<b>41 102</b>	<b>37 891</b>	<b>117 519</b>	<b>108 025</b>	<b>147 044</b>
<b>Dont ;</b>					
• Frais de personnel	28 815	26 011	81 734	74 377	102 275
• Charges générales d'exploitation	10 090	9 957	29 269	28 101	37 025
<b>6- Structure du Portefeuille</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 813 598</b>	<b>2 005 872</b>	<b>1 897 993</b>
• Portefeuille- titres commercial	-	-	229 254	323 803	285 622
• Portefeuille d'investissement	-	-	1 584 344	1 682 069	1 612 371
<b>7- Encours des créances à la clientèle</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 788 963</b>	<b>6 062 497</b>	<b>5 929 248</b>
<b>8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 629 567</b>	<b>5 448 307</b>	<b>5 516 889</b>
<b>Dont ;</b>					
• Dépôt à vue	-	-	1 789 345	1 603 086	1 618 911
• Epargne	-	-	1 494 376	1 447 611	1 469 211
<b>9- Emprunts et Ressources Spéciales</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>795 715</b>	<b>908 492</b>	<b>876 255</b>
<b>10- Capitaux propres (**)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>869 387</b>	<b>785 488</b>	<b>869 532</b>

(\*) Chiffres certifiés

(\*\*) Les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 30/09/2019 et 30/09/2018 et après affectation du bénéfice au 31/12/2018.

## **BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES**

### **I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels**

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

### **II- Méthodes comptables appliquées**

#### **II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts**

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

#### **II -2/ Provisions sur créances de la clientèle**

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

#### **II -3/ Agios réservés**

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

#### **II -4/ Portefeuille titres d'investissement**

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

#### **II -5/ Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

#### **II -6/ Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

## **LES FAITS MARQUANTS AU 30 SEPTEMBRE 2019**

**Les crédits à la clientèle**, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 6 062,5 millions de dinars à fin septembre 2018 à 5 789,0 millions de dinars à fin septembre 2019, enregistrant ainsi une régression de 273,5 millions de dinars ou 4,5%.

**Les dépôts et avoirs de la clientèle** sont établis à fin septembre 2019 à 5 629,6 millions de dinars affichant une progression de 181,3 millions de dinars soit 3,3% par rapport au 30 septembre 2018.

**Les produits d'exploitation bancaire** ont enregistré une augmentation de 72,5 millions de dinars ou 12,0% par rapport à la même période en 2018.

**Les charges d'exploitation bancaire** ont enregistré une hausse de 49,3 millions de dinars par rapport à la même période en 2018.

**Le Produit Net Bancaire** a atteint 297,5 millions de dinars au titre des neufs mois de 2019 contre 274,4 millions de dinars pour la même période de 2018 soit une hausse de 8,4%.

**Le coefficient d'exploitation** qui intègre la charge de contribution au fonds de garantie des dépôts bancaires introduite depuis 2018, a atteint 39,5% au titre des neufs mois de 2019 contre 39,4% pour la même période de 2018.

Hors la charge de contribution au fonds de garantie des dépôts bancaires, le coefficient d'exploitation s'établit à 36% au titre des neufs mois de 2019 contre 35,8% pour la même période de 2018.

### **AMEN BANK a élargi l'utilisation « d'AmenPay » son application de Mobile Payment**

Dans le cadre de la stratégie nationale de « Décashing » et d'inclusion financière et faisant suite aux résultats positifs sur l'ensemble de ses tests techniques, notamment au niveau d'une première expérience menée au sein de l'Ecole ESPRIT, puis ensuite auprès de la chaîne américaine des restaurants « Chili's Tunisie », AMEN BANK a élargi l'utilisation de son application de Mobile Payment « AmenPay », auprès des restaurants « Geek ». Cette solution, entièrement sécurisée, fonctionne sur les technologies « QR Code » et NFC de mobile à mobile.